

## COMMISSION DES USAGERS

Décret n° 2005-213 du 2 mars 2005

Décret n° 2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016

Une Commission Des Usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé public et privé pour représenter les patients et leur famille.

Elle a pour principales missions de :

- Veiller au respect des droits des usagers,
- Contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des patients,
- Faciliter les démarches des usagers et de leurs proches et veiller à ce qu'ils expriment leurs griefs auprès des responsables de l'établissement, entendent les explications de ceux-ci et soient informés des suites de leurs demandes.

### Composition de la C.D.U.

Membres de droit		
	Titulaires	Suppléants
Président	Fabrice CORDIER	-
Vice-Président	Annick GIRAUDET	-
Président de la Commission Médicale d'Etablissement	Dr Arnaud DELLINGER	Dr Philippe DUBOT
Médiateur médecin	Dr Jean-Yves POY	Dr Bruno GIRARDET
Médiateur non-médecin	Christian BORNET	Lucie RODOT
Représentant du Conseil de Surveillance	Maryse BECZKOWSKI	-
Représentant des Usagers	Thérèse BESSETTE Annick GIRAUDET	Lionel POUHIN Josette MILLERET
Représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques	Fatima SERRADJ	Catherine LENIEF
Représentant du Personnel	Alain CHALLOT	Régine SEURRE
Membres avec voix consultative		
Responsable de la Politique Qualité	Philippe HUBERT	-
Directeur des Soins	Valérie LAMASSE	-